



J'agis avec ENGIE

Votre rendez-vous pour tout comprendre sur l'énergie

**FROID DEVANT,
CHAUD DEDANS !**

The ENGIE logo, featuring a stylized white arc above the word "engie" in a lowercase, sans-serif font.

ÉDITO

Quand l’hiver s’installe, le confort thermique devient une priorité dans chaque foyer. Mais bien se chauffer ne signifie pas forcément consommer plus. Dans ce numéro, nous vous guidons pour faire les bons choix : conseils pratiques, températures idéales pièce par pièce, astuces pour optimiser la chaleur, focus sur l’impact carbone des différents systèmes de chauffage, sans oublier l’essentiel — l’isolation.

Parce que bien se chauffer, c’est aussi penser à demain, ce magazine vous aide à conjuguer confort, économies et impact environnemental.

Bonne lecture !
L’équipe ENGIE

SOMMAIRE

PAGE 3 ENGIE fête ses 10 ans !	PAGE 6 Piloter son chauffage	PAGE 10 Le chauffage au bois : pour ou contre ?
PAGES 4-5 Garder la chaleur, mode d’emploi	PAGE 7 Isoler, stop aux déperditions !	PAGE 11 Chauffage et impact carbone
	PAGES 8-9 Le chauffage électrique à la loupe	

Ce magazine a été produit dans le respect de l’environnement : il a été imprimé en France avec des encres 100 % végétales sur un papier issu de forêts gérées durablement, certifiées PEFC.

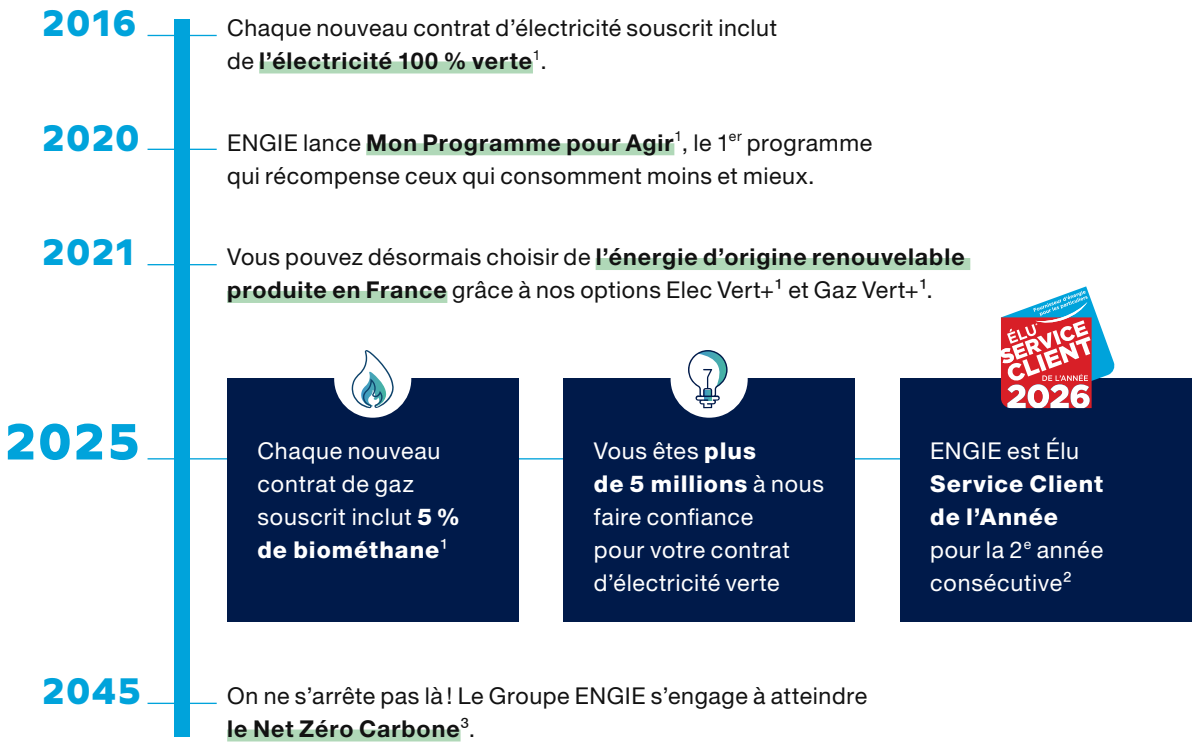
L’énergie est notre avenir, économisons-la !

Ce numéro vous est proposé par l’équipe marketing de votre fournisseur ENGIE.
ENGIE – SA au capital de 2 435 285 011€ | RCS Nanterre 542 107 651 | Siège social : 1, place Samuel de Champlain – 92400 Courbevoie
Service Clients : TSA 87494 – 76934 Rouen Cedex 09
Responsable éditoriale Méloïdie Petit | Secrétaire de rédaction Élodie Fournier | Coordinatrice Mélissa Striebig
Directrice artistique Charlotte Lamoglia / L plus B | Illustrations Clod, ENGIE | Photos Adobe Stock, ENGIE
Imprimé par Desbouis Grésil – ZI du Bac d’Ablon – 10-12, rue Mercure – 91230 Montgeron, France dans une usine certifiée ISO 14001 et labellisée Imprim’Vert
Ce magazine ne peut être vendu.



TRANSITION EN ACTION

Il y a 10 ans, ENGIE a pris un tournant décisif, porté par une ambition forte : réinventer l’énergie pour accélérer la transition vers un monde plus neutre en carbone. Acteur historique du secteur, le Groupe s’est engagé dans une transformation profonde, sans jamais cesser d’innover, d’agir et de s’engager à vos côtés. Revenons sur quelques dates clés pour nos clients particuliers et célébrons ensemble une décennie de progrès.



1. Plus d’infos sur particuliers.engie.fr – 2. *Catégorie Fournisseur d’énergie pour les particuliers – Étude Ipsos bva – Viséo CI – Plus d’infos sur escda.fr
3. Plus d’infos sur engie.com

10 ANS D’ENGAGEMENT DANS LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

ÇA SE FÊTE AVEC VOUS !

Du 17 novembre au 10 décembre 2025

JEU

10 CHANCES DE GAGNER
1 AN D’ÉNERGIE
+
100 € OFFERTS
AUX 5000 PREMIERS PARTICIPANTS*
Pour participer, rendez-vous sur votre Espace Client

*Jeu organisé par ENGIE et réservé aux clients particuliers d’ENGIE ayant souscrit une offre d’électricité et/ou de gaz, à l’exclusion des offres Happ-e et Gaz Passerelle. Participation sur la page dédiée accessible via une adresse URL disponible sur l’Espace Client, la Newsletter et les emails reçus par le client. Limitée à une seule participation par foyer, dans les conditions décrites au Règlement de jeu. Le tirage au sort désignera les 10 gagnants qui recevront chacun un montant unitaire de 1 500 €, équivalent à l’estimation d’une année de factures d’énergie, calculée sur la base de la moyenne des factures du mois de juin 2025 des clients ENGIE ayant plus de 12 mois d’ancienneté (toutes énergies et offres confondues). Les 5 000 premiers participants inscrits percevront une dotation de 100 € déduite de leur facture ENGIE.



SE RÉCHAUFFER SANS SURCHAUFFER

Quand les températures chutent, il est tentant de monter le chauffage. Pourtant, de l'assiette à la garde-robe, il existe des gestes simples pour rester bien au chaud sans faire grimper sa consommation d'énergie.



BIEN S'HABILLER

Adoptez la technique de l'oignon ! La superposition de 3 couches fines de vêtements réduirait de 30 à 50 %³ la perte de chaleur en comparaison avec une seule couche de même épaisseur globale. Cette méthode, bien connue pour les activités extérieures, fonctionne aussi très bien à la maison. Le combo gagnant ? Un sous-vêtement respirant, un t-shirt à manches longues et une veste en polaire. Vous voilà rhabillé pour l'hiver !

À VOUS DE JOUER !

En participant aux **Ecodéfis¹** de Mon Programme pour Agir², si vous baissez votre consommation d'énergie par rapport à l'année précédente, vous gagnez jusqu'à 600 points. Utilisez-les pour soutenir une association ou recevoir un objet écoresponsable.

Rendez-vous dans votre Espace Client.

Quand je travaille à la maison, à force de rester immobile, je finis par avoir froid, en particulier aux mains et aux pieds. Comment faire pour me réchauffer sans monter le chauffage ?

Mieux vaut réchauffer son corps que toute la pièce

C'est plus efficace... Et plus économique ! Quand les extrémités – mains, pieds, chevilles – sont froides, on a vite l'impression de grelotter, même si la température ambiante est raisonnable. Et pour cause : ces zones regorgent de capteurs sensibles au froid. Notre astuce ? Ne passez pas la journée en chaussettes, enfillez une bonne paire de chaussons bien chauds et ajoutez un plaid sur vos genoux. Pensez aussi à faire quelques pauses pour bouger un peu : monter les escaliers, vider le lave-vaisselle... Rien de tel pour relancer la circulation et booster votre concentration.

BIEN S'ALIMENTER

Dans votre assiette, privilégiez les repas riches en protéines (viandes maigres, œufs, légumineuses et noix), car leur digestion génère plus de chaleur que celle des glucides ou des graisses⁴.

ON DIT OUI ! À L'INFUSION AU GINGEMBRE

Si vous êtes adepte des tisanes, une étude a montré qu'une boisson chaude au gingembre stimule et aide à prolonger la production de chaleur corporelle⁵.

1. **Ecodéfi** : réservé aux clients disposant d'un contrat électricité ou gaz à prix de marché ENGIE et équipés d'un compteur communicant (Linky™ ou GAZPAR) installé et activé depuis plus d'un an. Rempartez jusqu'à 600 points en baissant chaque mois votre consommation mensuelle par rapport à la même période de l'année précédente, pendant toute la durée de l'Ecodéfi.

2. **Mon Programme pour Agir** est un service gratuit réservé aux clients ENGIE ayant souscrit une offre de marché, à l'exclusion des contrats Gaz Passerelle, qui a pour objectif de valoriser les actions des consommateurs qui s'engagent en faveur de la transition énergétique. Grâce à leurs actions du quotidien, ils peuvent cumuler des points et les utiliser

pour accéder à des avantages et soutenir des projets. Voir détails et conditions dans votre Espace Client.

3. Apurba Das et al., « Study of heat transfer through multilayer clothing assemblies », *Autex Research Journal*, Vol. 11, n° 2, juin 2011.

4. Ashley Binns et al., « Thermic effect of food, exercise, and total energy expenditure in active females », *Journal of science and medicine in sport*, 2015.

5. Keiichiro Sugimoto et al., « Hyperthermic effect of ginger extract containing beverage on peripheral skin surface temperature in women », *Evidence-Based Complementary and Alternative Medicine*, 2018.

CHASSE AUX IDÉES REÇUES SUR LE CHAUFFAGE

Faux bons conseils, idées reçues... Le chauffage n'échappe pas aux clichés !

Voici comment déjouer les pièges et adopter les bons réflexes pour faire des économies d'énergie sans sacrifier votre confort.

« En cas d'absence, il est préférable d'éteindre son chauffage plutôt que de baisser la température. »

FAUX

Il vaut mieux **baisser le chauffage** quand on s'absente. Une maison totalement refroidie consommera plus d'énergie pour revenir à une température confortable. En cas d'absence courte (1 à 3 jours), visez 16 °C. En cas d'absence prolongée, optez pour le mode « hors gel » et coupez votre chauffe-eau.

« Monter le chauffage évite l'humidité. »

FAUX

Ce n'est pas le rôle du chauffage. C'est la **ventilation** qui chasse l'humidité. Chauffer plus la déplace sans la supprimer.

« Aérer quand il fait froid dehors risque de faire flamber ma facture d'énergie. »

FAUX

Une bonne ventilation est essentielle pour **évacuer l'humidité** et **renouveler l'air** intérieur. Aérer rapidement (5 à 10 minutes) ne refroidit pas les murs ni les meubles, qui stockent la chaleur. Une fois les fenêtres refermées, ces masses chaudes réchauffent l'air très vite, donc la **perte d'énergie est minime**.

« Les vieux chauffages sont toujours moins efficaces. »

PAS TOUJOURS VRAI

Certains anciens systèmes (comme les chauffages à inertie) sont encore efficaces. Ce sont surtout l'**isolation** de l'habitat et la **régulation du chauffage** qui jouent un rôle clé dans le confort et la consommation d'énergie.



« Le service **Ma conso¹** vous permet de suivre votre consommation d'électricité en kWh et en €. Vous pouvez même voir le détail heure par heure². »

RAED NAAMAN
PRODUCT MANAGER MA CONSO CHEZ ENGIE



MON RENDEZ-VOUS ENGIE

Parce qu'on a tous des besoins différents, ENGIE vous propose un échange personnalisé avec un **conseiller expert** pour faire le point sur votre consommation, vos habitudes et vos besoins. Lors de cet échange, il vous apportera **des conseils sur mesure** pour optimiser votre consommation d'énergie.

Prenez rendez-vous gratuitement sur particuliers.engie.fr



1. **Ma conso** : service gratuit disponible pour tout client titulaire d'une offre de marché gaz naturel et/ou électricité d'ENGIE, soumis à l'ouverture préalable d'un Espace Client.
2. **Suivi de consommation horaire** : suivi en kWh et en € disponible sous réserve que le client

dispose d'un contrat électricité ENGIE, qu'il soit équipé d'un compteur communicant Linky™ et qu'il ait donné son accord pour la transmission à la demi-heure près de ses données de consommation.

MAÎTRISER VOTRE CONFORT PIÈCE PAR PIÈCE

À partir du 1^{er} janvier 2027, tous les propriétaires de logements (neufs ou anciens) devront s'équiper d'un système de régulation du chauffage pièce par pièce¹. Pourquoi cette obligation et comment se mettre en conformité ?

POURQUOI CETTE OBLIGATION ?

En France, depuis 2018, tout système de chauffage installé doit être équipé d'une régulation automatique de la température. Dans le cadre du plan de sobriété énergétique gouvernemental, le décret n° 2023-444 du 7 juin 2023 renforce ces exigences avec un pilotage par pièce, d'ici à 2027. L'objectif est de réduire la consommation et de **limiter le gaspillage** d'énergie.

UN MEILLEUR CONFORT

Nos besoins sont différents, **selon les pièces** de la maison et **selon le moment** de la journée. On apprécie une salle de bains bien chauffée en sortant de la douche. À l'inverse, il est préférable de maintenir une température plus fraîche dans la chambre pour favoriser un sommeil de qualité. Pouvoir programmer tout cela réduit la charge mentale et apporte un véritable confort au quotidien.

DES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

Quand on sait que le chauffage représente **66 % des dépenses** énergétiques d'un logement, le piloter au plus près de ses besoins peut permettre des économies d'énergie non négligeables (jusqu'à 15 %, selon l'ADEME²).

QUE FAUDRA-T-IL FAIRE ?

Pour se mettre en conformité, les propriétaires devront :

- > installer **des thermostats programmables** pour chaque pièce ou zone du logement ;
- > **isoler les tuyauteries** de distribution de chaleur traversant des espaces non chauffés (ex. : cave). Cette obligation ne s'impose que lorsqu'elle est techniquement ou économiquement réalisable³.

Les températures de chauffage recommandées pièce par pièce²



1. Plus d'informations sur le décret n° 2023-444 du 7 juin 2023 sur <https://rt-re-batiment.developpement-durable.gouv.fr/>
2. « Les bons gestes pour un chauffage plus économique », ADEME, 20 novembre 2024.

3. Plan de sobriété énergétique – Les mesures applicables aux logements – Régulation des systèmes et isolation des réseaux de distribution, plaquette d'information éditée par le Gouvernement en juillet 2023.

ISOLER POUR UN CONFORT DURABLE

Améliorer l'isolation de son logement, c'est réduire les pertes de chaleur, limiter les besoins en chauffage (ou en climatisation l'été) et gagner en confort au quotidien. Parce qu'il n'est pas toujours simple de se lancer, ENGIE vous accompagne à chaque étape de votre projet.

LES ZONES CLÉS À ISOLER

LES COMBLES, TOITURES ET PLANCHERS

Jusqu'à **30 % des pertes de chaleur** d'un logement se font par le toit*. C'est pourquoi l'isolation **des combles** est souvent la **priorité n° 1** lors d'une rénovation énergétique. On peut y souffler de la laine végétale (combles perdus), poser de l'isolant au niveau des rampants (combles aménagés) ou isoler la toiture par l'extérieur (dans le cas d'une rénovation de toiture). Quant aux **planchers bas** (au-dessus d'un sous-sol), les isoler empêche le froid de remonter.

LES MURS

Dans une maison non isolée, jusqu'à **25 % de la chaleur** peut s'échapper par les murs*. Bien que plus onéreuse, **l'isolation par l'extérieur** représente la solution la plus efficace, car elle limite les ponts thermiques. Elle peut aussi être l'occasion d'améliorer l'esthétique de sa façade. **L'isolation par l'intérieur** est une solution moins complexe, mais qui a l'inconvénient de réduire légèrement la surface habitable dans le logement.

LES FENÊTRES ET PORTES

Changer ses fenêtres (surtout si elles sont en simple vitrage) vous apportera un meilleur confort **thermique**, mais aussi **acoustique**. Le double vitrage classique est un bon compromis entre isolation et coût. Le double vitrage à isolation renforcée améliore les performances thermiques. Aujourd'hui, c'est le type de vitrage le plus courant en rénovation. Quant au triple vitrage, plus cher, il sera plutôt conseillé dans les régions très froides, mais il peut affecter la luminosité de votre pièce.



PENSEZ-Y !

Vous avez fait des travaux d'isolation dans les 6 derniers mois ? Déclarez-les dans Mon Programme pour Agir et cumulez 600 points !

Quel que soit votre projet de rénovation énergétique, ENGIE vous accompagne gratuitement

ÉCHANGEZ AVEC UN CONSEILLER

Nos conseillers spécialisés en économies d'énergie vous aident à définir vos besoins, obtenir des aides de l'État et vous guident vers des artisans qualifiés.

09 77 42 12 62

Du lundi au vendredi de 9h à 18h. Prix d'un appel local.

OU

SIMULEZ VOS TRAVAUX DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

Rendez-vous sur notre site particuliers.engie.fr/economies-energie.html

* Comment isoler sa maison ?, ADEME, novembre 2024.

CHAUFFAGE ÉLECTRIQUE VOUS ÊTES AU COURANT ?

Et si vous repreniez le contrôle de votre confort de chauffe ?
Radiateurs électriques, pompe à chaleur, panneaux solaires...
Voici un tour d'horizon des différentes technologies de chauffage à l'électricité.

LES CONVECTEURS

Ils chauffent l'air grâce à une résistance. L'air chaud monte, l'air froid descend, créant un courant de convection qui chauffe la pièce, mais de façon peu homogène. Ils sont **énergivores**, car ils chauffent l'air en continu sans le stocker, ce qui pousse souvent à les utiliser à leur pleine puissance.

CONFORT Montée en température rapide, mais confort thermique faible
CONSOMMATION Élevée
PRIX Abordable
USAGE Petite pièce bien isolée

LES RADIATEURS À PANNEAU RAYONNANT

Ils émettent des rayons infrarouges qui diffusent une chaleur directe, comparable à celle du soleil. Cette chaleur chauffe les surfaces, les objets et les personnes dans la pièce, et non l'air uniquement, ce qui offre un **confort plus homogène**. Ils cessent de chauffer dès l'arrêt, car ils n'emmagasinent pas la chaleur.

CONFORT Montée en température rapide et distribution homogène de la chaleur
CONSOMMATION Moyenne
PRIX Modéré
USAGE Entrée, couloirs

LES RADIATEURS À INERTIE

Ils chauffent un élément solide (fonte ou céramique) ou un fluide (dit caloporteur) qui emmagasine la chaleur. Elle est ensuite lentement restituée dans toute la pièce.

CONFORT Chaleur douce et stable mais montée en température lente
CONSOMMATION Faible à moyenne
PRIX Large gamme de prix
USAGE Chambre

LES RADIATEURS À DOUBLE CORPS DE CHAUFFE

Ils combinent deux systèmes : une résistance chauffe rapidement l'air pour un confort immédiat, tandis qu'un cœur en fonte ou céramique diffuse une **chaleur douce et durable** dans le temps.

CONFORT Chaleur douce, stable et homogène
CONSOMMATION Optimisée
PRIX Élevé
USAGE Pièces principales

**Plus de 8 000
A/R Paris-New York en avion**
C'est l'équivalent de CO₂ évité¹
en 2023 grâce à l'ensemble des clients
ayant choisi l'option Elec Vert+.

DE L'ÉLECTRICITÉ VERTE 100 % FRANÇAISE

C'est ce que nous vous garantissons avec l'**option Elec Vert+²**, disponible dans votre Espace Client.

1. 15 919 tonnes de CO₂e évitées : chiffre calculé pour 2023 issu de la comparaison entre l'intensité carbone moyenne liée à la consommation des clients particuliers d'ENGIE, titulaires de l'option Elec Vert+ pour leur contrat d'électricité, soit 69 kg CO₂e sur la base des Garanties d'Origine émises sur le marché français, et l'intensité carbone moyenne liée à la consommation des clients particuliers ENGIE en offre d'électricité verte sans l'option soit 152 kg CO₂e (source : *Étude Carbone 4*, 2024). Selon le comparateur carbone de

l'ADEME, 15 919 tonnes de CO₂e équivalent à 8 983 A/R Paris-New York en avion.
2. **Option Elec Vert+** : option payante, disponible pour tout client titulaire d'un contrat d'électricité avec ENGIE, hors client titulaire d'une offre Happ-e. ENGIE achète l'équivalent de la quantité d'électricité consommée par le client en Garantie(s) d'Origine, et en électricité d'origine renouvelable issue de parcs de production exclusivement installés en France. Une Garantie d'Origine certifie que l'électricité a été produite à partir d'une source d'énergie

RENOUVELER MON INSTALLATION : QUAND ET COMMENT ?

La durée de vie moyenne d'un radiateur électrique varie **entre 10 et 20 ans³**. Au-delà, certains signes peuvent vous alerter sur la nécessité de les remplacer :
— **Performance** : le radiateur chauffe trop peu.
— **Consommation** : il devient trop gourmand en électricité.
— **Inconfort** : la chaleur est mal distribuée.

LE BON RADIATEUR AU BON ENDROIT

Le chauffage électrique offre une grande flexibilité : on peut adapter le type de radiateur à chaque pièce, ce qui permet d'optimiser les coûts d'achat et la consommation d'énergie. Choisissez votre radiateur en fonction de la **taille de la pièce** à équiper, **son taux d'humidité** et de la **fréquence** à laquelle vous l'utilisez.
Par exemple, un sèche-serviettes à inertie sèche est adapté pour la salle de bains, tandis qu'un radiateur à inertie fluide convient mieux à une chambre, car il préserve l'humidité de l'air.

Et si vous optiez pour une meilleure performance énergétique ?

Des alternatives ou compléments aux radiateurs électriques permettent d'améliorer votre confort thermique et/ou de réduire votre consommation d'électricité.

LA POMPE À CHALEUR AIR/AIR

S'il est temps de changer vos radiateurs électriques, opter pour une pompe à chaleur air/air bien installée et dimensionnée peut présenter plusieurs avantages :
— elle consomme **2 fois moins d'électricité** qu'un radiateur électrique⁴ ;
— elle chauffe rapidement et de façon **homogène** ;
— elle est **réversible**, c'est-à-dire qu'elle rafraîchit l'air en été.
Elle peut aussi venir en appoint de vos radiateurs électriques, si besoin d'améliorer votre confort thermique.

LES PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES

Le chauffage représente environ **deux tiers** de la consommation énergétique d'un logement⁵. Produire soi-même une partie de cette électricité grâce à des panneaux photovoltaïques permettrait de **réduire vos dépenses**. En 2024, l'électricité solaire produite à domicile coûtait en moyenne **24 % moins cher** que celle achetée auprès d'un fournisseur⁶. L'intérêt est encore plus marqué en été, notamment si vous êtes équipé de climatiseurs : plus le soleil brille, plus vous pouvez rafraîchir votre intérieur à moindre coût.

renouvelable et injectée sur le réseau électrique. Option résiliable à tout moment sans frais, avec effet à la fin du mois en cours. En cas de résiliation de l'option, le client conserve le bénéfice de son offre d'électricité verte.
3. La durée de vie d'un convecteur électrique est de 10 ans minimum pour les modèles d'entrée de gamme. Les radiateurs à panneaux rayonnants peuvent durer au moins 15 ans. Les radiateurs à inertie sont conçus pour durer au minimum 20 ans.

4. *Comment ? Choisir sa pompe à chaleur*, ADEME, juillet 2025, page 8.
5. *Comment réduire sa facture d'électricité ?*, ADEME, décembre 2024, page 8.
6. Le coût de production du solaire photovoltaïque d'une installation de 3 à 9 kWc est de l'ordre de 13 à 19 centimes d'euros par kWh, alors que le prix du kWh acheté via une offre de fourniture classique avoisine aujourd'hui 25 c€/kWh, selon *Autoconsommation individuelle d'origine photovoltaïque*, Les avis de l'ADEME, janvier 2025.



Un projet d'installation de pompe à chaleur ou de panneaux photovoltaïques ? Faites confiance à l'expertise d'ENGIE

**Rendez-vous sur
particuliers.engie.fr**

CHAUFFAGE AU BOIS POUR OU CONTRE ?

En 2024, 7,5 millions de foyers français se chauffaient au bois, séduits par le confort et l’ambiance d’un feu¹. Ce mode de chauffage présente des avantages, certes, mais il soulève aussi quelques questions (particules fines, rendement, sécurité...). On fait le point ensemble sur les bonnes pratiques pour se chauffer au bois.

LE CHAUFFAGE AU BOIS, EST-CE ÉCOLOGIQUE ?

Oui et non. Se chauffer au bois revient à utiliser une énergie qui peut être renouvelable (si les forêts sont gérées durablement) et donc à limiter le recours aux énergies fossiles. Mais la combustion du bois émet des polluants, essentiellement des particules fines : les cheminées ouvertes en sont très émettrices et un quart des poêles à bois, inserts et chaudières des ménages sont d’anciens modèles très polluants². Pour que le chauffage au bois reste une solution respectueuse de l’environnement, il est nécessaire d’opter pour des équipements récents et performants (idéalement labellisés Flamme Verte³).

< 10 % Le saviez-vous ?

C’est le rendement d’une cheminée ouverte, contre 90 % pour un insert fermé, et plus de 95 % pour un poêle à granulés⁴.

Selon l’ADEME, le bois est l’une des énergies de chauffage les plus économiques⁵.

QUEL ÉQUIPEMENT POUR SE CHAUFFER AU BOIS ?

Le poêle à bûches

USAGE Chauffage d’appoint ou principal
AVANTAGES Prix modéré à l’installation et à l’usage, esthétique

INCONVÉNIENTS Rechargement manuel fréquent, chaleur localisée
PRIX €

Le poêle à granulés (ou pellets)

USAGE Chauffage d’appoint ou principal
AVANTAGES Autonome, programmable

INCONVÉNIENTS Fonctionne à l’électricité, coût plus élevé
PRIX €€

L’insert ou foyer fermé

USAGE Chauffage d’appoint
AVANTAGES Bon rendement, esthétique

INCONVÉNIENTS Rechargement manuel, installation plus complexe
PRIX €€

Chaudière à bûches

USAGE Chauffage central + eau chaude
AVANTAGES Bon rendement, chauffe toute la maison

INCONVÉNIENTS Rechargement manuel, installation volumineuse
PRIX €€€

Chaudière à granulés (chaudière biomasse)

USAGE Chauffage central + eau chaude
AVANTAGES Automatisé et programmable, très bon rendement

INCONVÉNIENTS Coût élevé, installation volumineuse
PRIX €€€€

ZOOM SUR LES AIDES FINANCIÈRES⁶

L’installation d’un équipement de chauffage fonctionnant au bois est éligible à des aides financières (MaPrimeRénov’, Prime Energie CEE, Fonds Air Bois, etc.), sous conditions.

Nos conseillers experts ENGIE vous renseignent gratuitement

Par téléphone
09 77 42 12 62
Du lundi au vendredi de 9h à 18h.
Prix d’un appel local.

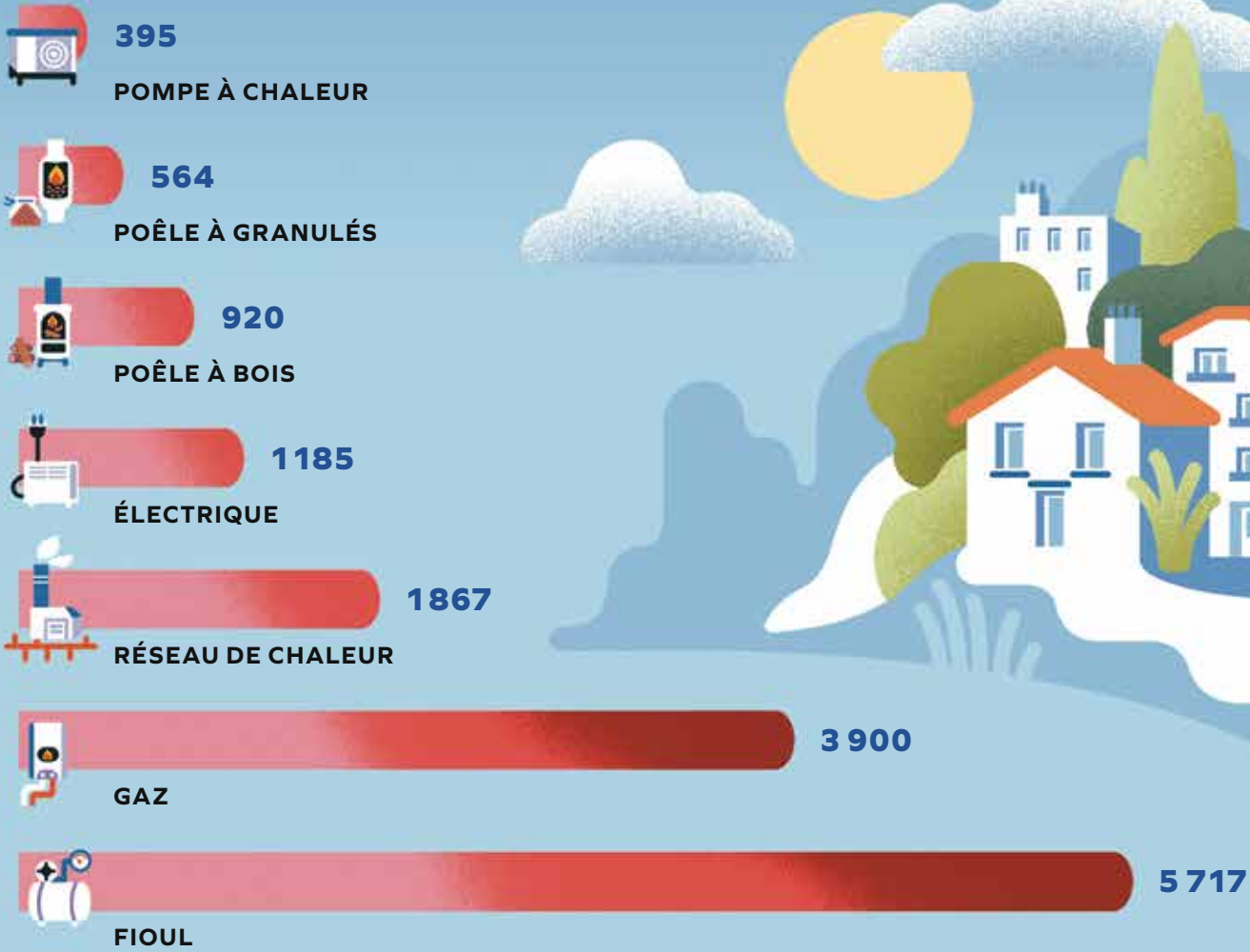
Sur notre site
monespaceprime.engie.fr

1. Comment bien se chauffer au bois ?, ADEME, septembre 2024.
2. Le bois, une énergie renouvelable, en 10 questions, ADEME, novembre 2023.
3. Le label Flamme Verte, lancé par l’ADEME et les professionnels de la filière du chauffage au bois, promeut des appareils de chauffage au bois performants. Leur conception répond à une charte de qualité exigeante en termes de rendement énergétique et d’émissions

polluantes, sur laquelle s’engagent les fabricants labellisés. Voir : flammeverte.org
4. Rénovation. Adopter le chauffage au bois, ADEME, octobre 2024 ;
« Le vrai/faux sur le chauffage au bois », ADEME, octobre 2023.
5. Comment passer un hiver tout confort ?, ADEME, novembre 2024, page 8.
6. Aides financières auxquelles vous pouvez prétendre au 1^{er} septembre 2025.

CHAUFFER SA MAISON, PAS LA PLANÈTE

Tous les systèmes de chauffage ne se valent pas en matière d’émissions de CO₂. De la pompe à chaleur au chauffage au fioul, découvrez un comparatif des impacts environnementaux pour faire un choix éclairé et plus durable.



Quantité de gaz à effet de serre (en kg CO₂e) émise chaque année pour chauffer 100 m², selon le mode de chauffage utilisé.

IMPACT CARBONE ELEC

Ce service gratuit vous permet de savoir à quel moment de la journée la production d’électricité émet le moins de CO₂. Vous pouvez ainsi utiliser vos appareils au meilleur moment pour minimiser votre empreinte carbone.

Rendez-vous sur votre Espace Client, dans Ma conso.

Source : « Quel est l’impact carbone de votre chauffage ? », ADEME, janvier 2024.

Le courant passe bien entre nous ?

Parrainez vos proches et recevez chacun une prime.
Rendez-vous sur particuliers.engie.fr/parrainage

Jusqu'à **25 €** de prime par parrainage* !

J'agis
avec
ENGIE



ENGIE

L'énergie est notre avenir, économisons-la !

* Pour bénéficier de l'offre de parrainage,

Le PARRAIN doit être titulaire d'un contrat d'électricité et/ou de gaz naturel à prix de marché souscrit auprès d'ENGIE (hors offre Happ-e), toujours actif et n'étant pas en cours de résiliation. Il peut parrainer jusqu'à 10 filleuls maximum par année calendaire.

Le FILLEUL doit souscrire une offre à prix de marché électricité et/ou gaz naturel en utilisant le code parrain. Offre non valable si le filleul dispose déjà, d'un contrat d'énergie à prix de marché souscrit auprès d'ENGIE ou d'une proposition de contrat d'énergie à prix de marché adressée par ENGIE encore valable à la date d'envoi de l'invitation de parrainage. Offre de parrainage réservée aux clients particuliers, disponible pour tout lieu de consommation situé en France métropolitaine, hors Corse, sur les zones géographiques où ENGIE commercialise des contrats de vente d'énergie auprès des clients particuliers. Non cumulable avec toute autre réduction ou opération en cours d'ENGIE ou avec les Packs « J'agis sur Ma Conso Elec » et « Sérénité ».

Pour plus d'information, rendez-vous sur le règlement du parrainage : particuliers.engie.fr/reglement-parrainage.pdf

ENGIE : SA au capital de 2 435 285 011 € - Siège social : 1 place Samuel de Champlain 92400 Courbevoie - RCS Nanterre 542 107 651. © Adobe Stock